

## **Réformes de la PAC et présence européenne sur les marchés des PED**

**Juin 2008**

**Aline Mosnier\***

### **Résumé :**

La Politique Agricole Commune (PAC) est souvent critiquée pour ses conséquences négatives sur les agriculteurs du Sud. Depuis 1992, l'un des objectifs poursuivis par les réformes de la PAC était de réduire les distorsions sur la production et les échanges. Cela a été rendu possible par la diminution des prix d'intervention, la création d'un second pilier en faveur du développement rural, et le découplage des aides directes. Nous observons dans cet article quelle a été l'évolution de la production et des exportations agricoles européennes entre 1995 et 2006 en parallèle de la mise en œuvre de ces réformes. Si nous ne sommes pas en mesure de mettre à jour les liens de causalité, nous remarquons que les réformes n'ont pas été suivies dans l'ensemble par une diminution de la production européenne en volume. Sur les marchés internationaux, les exportations européennes se sont particulièrement renforcées pour les produits à haute valeur ajoutée, et pour la viande de porc tandis que l'UE s'est retirée des marchés pour la viande bovine et l'huile de colza. Nous avons pu constater que les Pays en Développement (PED) sont les principaux marchés d'exportation de l'UE pour plusieurs produits dont le lait en poudre, le sucre et le blé. D'autre part, ils constituent dans l'ensemble des marchés très dynamiques, de plus en plus porteurs notamment pour les produits agro-alimentaires européens. En nous focalisant sur les pays de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), nous avons pu vérifier ces mêmes tendances pour les importations en provenance de l'UE. Et pourtant, l'UE a perdu des parts de marché pour tous les produits étudiés à l'exception du blé tendre. En effet, depuis quelques années, on assiste à une explosion des importations alimentaires des pays de la zone qui profite surtout aux nouvelles puissances agricoles d'Amérique du Sud et d'Asie du Sud.

**Mots clé :** réformes de la PAC, exportations agricoles de l'UE, marchés d'exportation de l'UE, pays en développement, UEMOA, parts de marché de l'UE

*\* CERDI-CNRS, Université d'Auvergne, a.mosnier@yahoo.fr*

*Cet article a été réalisé suite à un stage effectué au GREC entre décembre 2007 et avril 2008 où j'ai travaillé en étroite collaboration avec Damien Lagandré. Je le remercie particulièrement pour son aide. Je remercie également Catherine Araujo-Bonjean pour ses commentaires.*

*Le CERDI et le GREC n'entendent donner aucune approbation ou improbation aux opinions émises dans cet article. Ces opinions doivent être considérées comme propres à l'auteur.*

I	Introduction .....	3
II	Réformes de la PAC et production communautaire .....	5
1.	Les réformes de la PAC depuis 1992 .....	5
1.1	Le mécanisme d'intervention au cœur de l' « ancienne » PAC .....	5
1.2	1992 : un désengagement progressif des marchés agricoles .....	6
1.3	Les réformes après 1992 : on garde le même cap ! .....	7
1.4	Evolution des distorsions causées par la PAC .....	8
2.	Dépenses de la PAC par secteur et évolution de la production communautaire .....	9
2.1	Secteurs historiquement fortement soutenus par la PAC .....	9
2.2	Secteurs peu soutenus par la PAC .....	11
III	Evolution des exportations européennes en volume et par destination .....	11
1.	Evolution des volumes exportés par produit .....	11
1.1	Les exportations de céréales, de lait et de sucre .....	11
1.2	Quelques produits agricoles européens de plus en plus exportés .....	13
1.3	Produits pour lesquels les exportations ont chuté .....	14
2.	Les destinations des exportations européennes .....	15
2.1	Des produits principalement exportés vers les PED ! .....	15
2.2	Autres produits : les PED sont des débouchés de plus en plus importants pour l'UE .....	16
IV	La place de l'UE sur les marchés agricoles de l'UEMOA .....	17
1.	Evolution des importations de l'UEMOA en provenance de l'UE en valeur .....	17
1.1	Importations en provenance de l'UE dominées par trois produits : le lait, le blé et le sucre .....	17
1.2	De plus en plus de produits prêts à la consommation importés de l'UE .....	18
1.3	Des évolutions contrastées pour les importations de viandes européennes et une diminution des importations d'huile végétale .....	19
2.	Evolution des parts de marché de l'UE .....	19
2.1	Une augmentation des parts de marché de l'UE pour seulement 2 produits .....	20
2.2	Une diminution des parts de marché de l'UE .....	20
V	Conclusion .....	22

## **I Introduction**

L'agriculture a été placée au centre du dernier cycle de négociations commerciales multilatérales à l'OMC. Ceci devait plus particulièrement favoriser les pays en développement (PED) dans lesquels l'agriculture est souvent d'une importance capitale, en termes de contribution à la richesse nationale ou de lutte contre la pauvreté.

Les subventions européennes sont accusées de fausser la concurrence entre les produits agricoles exportés par l'UE et ceux des pays du Sud. Les ONG de solidarité internationale ont particulièrement dénoncé les conséquences négatives de la PAC sur les agriculteurs des PED dans quelques secteurs clés tels que le lait, le sucre, la viande de volaille ou de bœuf, dans certaines régions ou pays tels que l'Afrique de l'Ouest, la Jamaïque, le Kenya ou encore l'Inde (Oxfam, CFSI, ActionAid). De plus, beaucoup d'entre elles ne croient pas aux réformes qui ont été entreprises. Au contraire, elles dénoncent le fait que la boîte verte (OMC) soit utilisée par l'UE et les Etats Unis pour continuer de subventionner massivement leur agriculture au détriment des PED (OXFAM, ActionAid, Caritas, CIDSE, 2005). Plusieurs auteurs soulignent cependant que les effets des subventions européennes sont asymétriques selon que les pays tiers soient importateurs ou exportateurs de produits agricoles (Panagariya, 2005 ; Bureau et Matthews, 2005).

La mise en œuvre des réformes de la PAC s'est toujours échelonnée sur plusieurs années et de manière progressive d'une réforme à l'autre, ce qui limite les ajustements de la production agricole à court terme. Néanmoins, elles fournissent des signaux forts sur l'évolution du soutien à plus long terme. Elles influencent donc les anticipations des producteurs sur l'avenir. De manière générale, le soutien modifie le comportement du producteur par quatre types de canaux : le soutien peut influencer les décisions d'entrée et sortie du secteur, il peut entraîner une variation de la production de façon à maximiser l'aide reçue, il peut favoriser l'investissement, et enfin, il peut modifier l'attitude des agriculteurs face au risque (Courleux, Guyomard, Levert, 2007). Comme la production est ensuite vendue sur le marché intérieur et sur les marchés internationaux, on peut raisonnablement penser que les réformes de la PAC vont avoir des conséquences sur les volumes exportés.

**Le but de cette étude est de mettre en perspective les réformes récentes de la PAC avec l'évolution des exportations européennes agricoles et agro-alimentaires entre 1995 et 2006<sup>1</sup>.**

---

<sup>1</sup> Il aurait été souhaitable d'avoir une période plus longue mais sur Eurostat, les données ne sont disponibles qu'à partir de 1995.

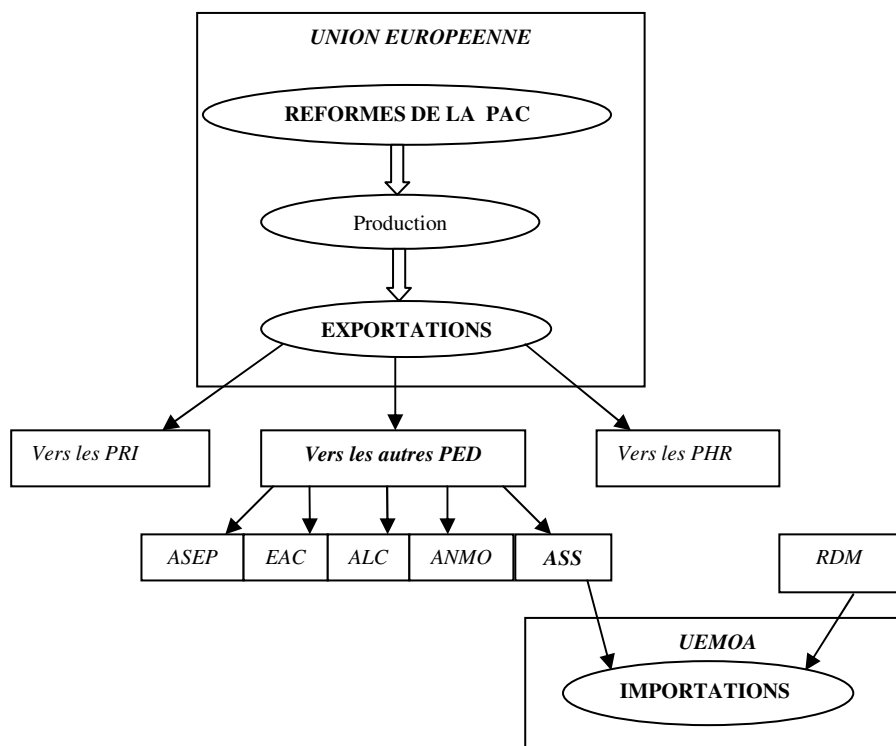
Afin d'avoir une vision plus globale des effets des réformes de la PAC sur la présence européenne sur les marchés des PED, nous avons décidé de ne pas étudier un secteur particulier. Au final, nous avons retenu 6 grandes catégories de produits alimentaires : les céréales et les produits à base de céréales, le lait et les produits laitiers, le sucre, les huiles végétales, les fruits et légumes et les viandes. Nous avons ensuite sélectionné plusieurs produits ou sous-catégories de produits qui font l'objet d'exportations significatives de la part de l'UE (Annexe1).

Nous commençons par rappeler les réformes de la PAC qui ont été lancées depuis 1992. Puis nous comparons l'évolution du soutien aux différents secteurs avec l'évolution de la production et des exportations européennes.

Comme nous nous intéressons à l'évolution des exportations européennes à destination des PED, nous effectuons une première décomposition entre les pays à haut revenu (PHR), les pays à revenu intermédiaire (PRI) et les autres pays en développement (PED). Nous distinguons 5 sous-régions parmi les autres PED: l'Asie du Sud et de l'Est et le Pacifique (ASEP), l'Europe et l'Asie Centrale (EAC), l'Amérique Latine et les Caraïbes (ALC), l'Afrique du Nord et le Moyen Orient (ANMO), et l'Afrique Sub-Saharienne (ASS). Nous nous sommes appuyés sur la typologie établie par la Banque Mondiale pour établir ces regroupements à quelques exceptions près : la catégorie des pays à revenu intermédiaire correspond à la catégorie «économies à revenu intermédiaire supérieur» à laquelle nous avons rajouté la Chine. Les autres PED regroupent les pays à faible revenu et les pays à revenu intermédiaire inférieur (voir Annexe 2).

Dans un troisième temps, nous nous concentrons sur les pays de l'UEMOA pour comparer l'évolution des importations en provenance de l'Union Européenne à l'évolution des importations totales afin d'étudier l'évolution des parts de marché de l'UE dans cette région. Tous les pays de l'UEMOA à l'exception de la Côte d'Ivoire font partie de la catégorie des Pays les Moins Avancés (PMA), l'incidence de la pauvreté y est donc élevée ainsi que la dépendance de l'économie au secteur agricole. De plus, la France entretient avec ces pays des relations commerciales particulièrement étroites. Enfin, un tarif extérieur commun (TEC) a été mis en place en 2000 pour toutes les importations dans la zone.

**Figure 1. Chaîne de transmission des effets de la PAC sur les PED**



## II Réformes de la PAC et production communautaire

### 1. Les réformes de la PAC depuis 1992

Un des objectifs assignés à la politique agricole européenne par le Traité de Rome (Article 39) était d'assurer un niveau de vie équitable à la population agricole. La garantie de prix minimums pour les producteurs est le principe qui en a découlé et qui a longtemps été au cœur de la PAC.

#### 1.1 Le mécanisme d'intervention au cœur de l' « ancienne » PAC

Cela consiste à racheter une partie de la production lorsque le prix du marché descend en-dessous d'un certain seuil (prix d'intervention), afin de faire remonter le prix. Les marchandises stockées peuvent être revendues sur le marché intérieur lorsque les prix se rétablissent ou sur le marché mondial en bénéficiant de subventions aux exportations.

Mais les instances communautaires n'ont souvent pas su ajuster à temps les prix d'intervention afin d'éviter ou de résorber les excédents. C'est ainsi que les stocks européens ont atteint des niveaux record au début des années 90. Entre 1988 et 1991, le stock de céréales est passé de 10 à 25 millions de tonnes, tandis que le stock de viande rouge est passé de 380 000 à 900 000 tonnes (Bureau, 2007).

Des réformes ont été amorcées pendant les années 80 avec des mesures de contrôle de l'offre (quotas laitiers, gel des terres) mais elles n'ont cependant pas permis d'enrayer la croissance de la production.

De plus, lors de l'Uruguay Round qui débute en 1986, les pays du groupe de Cairns dénoncent la concurrence déloyale de l'Europe. C'est la première fois que l'agriculture entre dans le cadre des négociations commerciales multilatérales. Lorsque l'Uruguay Round prend fin en 1994 avec la signature des Accords sur l'Agriculture, 3 boîtes sont définies afin de permettre de classer les aides selon l'importance des distorsions qu'elles entraînent:

- la boîte orange regroupe toutes les mesures de soutien interne qui ont des effets de distorsion sur la production et les échanges,
- la boîte bleue est une catégorie orange assortie de mesures visant à réduire les distorsions,
- la boîte verte regroupe les subventions qui n'ont pas ou très peu d'effets de distorsion sur les échanges.

Pour l'Union Européenne, l'objectif devient alors de continuer son soutien à l'agriculture avec des mesures autorisées à l'OMC, c'est-à-dire celles de la boîte verte, alors que le soutien des prix doit être diminué.

## **1.2 1992 : un désengagement progressif des marchés agricoles**

Avec la réforme de 1992, les prix d'intervention sont supprimés pour les oléagineux, et ils sont réduits pour les céréales (-35%), le beurre (-5%), le lait (-4% pour le prix objectif), et la viande bovine (-15%). Afin de compenser la perte de revenus engendrée, des aides directes sont versées aux producteurs mais elles sont conditionnées à des mesures de limitation des quantités telles que le gel des terres<sup>2</sup> pour les grandes cultures et le seuil de chargement<sup>3</sup> maximal pour les élevages bovins. Ces mesures sont appliquées entre 1993 et 1995 avec une certaine efficacité puisque les dépenses d'intervention passent de 8 milliards d'euros en 1992 à environ 1 milliard d'euros en 1995 (MAP/Commission européenne, 2002).

La réforme de 1992 ne conduit cependant qu'à un semi-découplage car les aides restent liées à la production. Ces mesures rentrent donc dans la boîte bleue de l'OMC et ne sont que temporairement acceptées. D'autre part, la perspective de l'élargissement de l'UE fait craindre un retour des excédents et une explosion du budget.

---

<sup>2</sup> Les paiements concernant la Surface en Céréales et Oléo-Protéagineux (SCOP) étaient soumis à l'obligation de mise en jachère de 10% de cette surface, mais une partie de cette surface pouvait être mise en culture à vocation non alimentaire (cultures énergétiques).

<sup>3</sup> Le chargement est la densité des animaux par hectare.

### 1.3 Les réformes après 1992 : on garde le même cap !

La réforme de l'Agenda 2000 procède alors à une nouvelle baisse des prix d'intervention : -15% pour les céréales et -20% pour la viande bovine, ce qui conduit à remplacer le prix d'intervention par un prix de base<sup>4</sup> pour la viande bovine. Pour les fruits et légumes, le prix d'intervention est supprimé à partir de 1996. Les aides directes pour les oléagineux et les céréales sont homogénéisées et ne compensent plus que partiellement la baisse des prix. Pour les bovins, une prime à l'abattage est créée et les autres primes sont revalorisées (Prime au Maintien des Troupeaux de Vaches Allaitantes, Prime aux Bovins Mâles).

L'Agenda 2000 met en avant la multifonctionnalité de l'agriculture à travers la création d'un « deuxième pilier » qui vise à financer des mesures de développement rural répondant aux exigences de la boîte verte.

Cependant, la production et le budget continuent d'augmenter, et le financement du second pilier reste faible. Ainsi, la réforme du 26 juin 2003 supprime le prix d'intervention pour le seigle à partir de 2004 et prévoit la suppression du prix d'intervention pour le maïs à partir de 2009. Les prix d'intervention sont aussi réduits pour le riz (-50%), le beurre (-25%), le lait en poudre (-15%) et les majorations mensuelles sont réduites de moitié pour les céréales. Les quantités admissibles à l'intervention sont aussi limitées pour le beurre et le lait. 3 éléments clés sont introduits par la réforme du Luxembourg : le découplage des aides directes<sup>5</sup>, la conditionnalité<sup>6</sup> de toutes les aides directes, et la modulation obligatoire<sup>7</sup> (MAAPAR, 2004).

---

<sup>4</sup> Le prix de base déclenche des aides pour un stockage privé lorsque le prix du marché tombe trop bas.

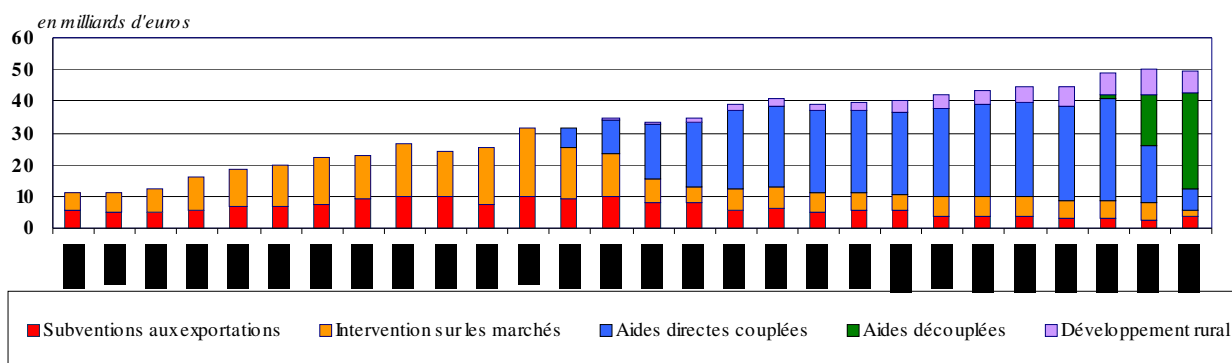
<sup>5</sup> Les Droits à Paiements Uniques (DPU) sont des droits à paiement individuels liés à la surface. Cependant, les Etats membres ont pu maintenir un lien partiel avec la production sous certaines conditions pour les céréales, les oléagineux, la viande bovine, les tomates transformées et l'huile d'olive notamment.

<sup>6</sup> Conditionnalité des aides aux Bonnes Conditions Agronomiques et Environnementales (BCAE) et aux normes réglementaires en matière d'environnement, de sécurité des aliments et de bien-être des animaux.

<sup>7</sup> La modulation obligatoire consiste à transférer au minimum 5% des aides directes du premier pilier au profit du second pilier.

## 1.4 Evolution des distorsions causées par la PAC

**Figure 2. Evolution du soutien dans le cadre de la PAC de 1980 à 2007**



Source : DG Agri, 2007

- A l'exception du sucre, les prix garantis ont été diminués, voire supprimés, dans tous les secteurs, ce qui a fait largement baisser les dépenses liées au stockage. Les prix perçus par les agriculteurs étaient supérieurs de 27% aux cours observés sur les marchés mondiaux en 2004-2006 contre 79% en 1986-1988 (OCDE, 2007).
- La réduction des prix d'intervention ainsi que l'amélioration des cours mondiaux en fin de période ont permis une diminution des subventions aux exportations qui avaient atteint des niveaux record au début des années 90. Or les mesures de soutien à l'exportation sont particulièrement condamnées par l'ensemble de la communauté internationale du fait qu'elles permettent de rendre compétitifs des exportateurs qui ne le seraient pas sans elles et de conquérir de nouveaux marchés (Alpha et al. 2006).
- En contrepartie de la diminution de l'intervention, les aides directes ont été en constante progression. Elles constituaient en moyenne 30% du revenu agricole en 2001 (Ministère de l'Agriculture, 2005). En 2007, elles représentent 66% des dépenses de la PAC (DG Agri, 2007). Elles ont permis de compenser la baisse des revenus suite à la baisse des prix garantis, tout en permettant une allocation du soutien plus transparente et plus ciblé. Le découplage introduit par la réforme de 2003 s'est traduit par le versement d'un paiement unique par exploitation sans lien avec les activités de production entre 2005 et 2007. La notion de découplage reflète l'idée que les effets de distorsion sur la production et sur les échanges doivent être nuls ou minimes (Lopez, 2001).
- Et enfin, le second pilier qui regroupe des mesures en faveur du développement rural sans lien direct avec la production agricole, a été renforcé par la réforme de 2003 avec la modulation obligatoire.

Les réformes de la PAC depuis 1992 se sont directement inspirées des recommandations de la théorie économique afin de diminuer les distorsions de la production et des échanges (OCDE, 2007). La diminution du soutien des prix, puis le découplage des aides<sup>8</sup> devaient permettre à l'offre agricole européenne de mieux s'adapter aux signaux du marché et d'être plus compétitive sur les marchés mondiaux (Commission Européenne, 2007).

## 2. Dépenses de la PAC par secteur et évolution de la production communautaire

Les données sur la production en volume viennent de la base de données Eurostat. Les Rapports financiers du Fonds Européen d'Orientation et de Garantie entre 1995 et 2006 (FEOGA puis FEAGA à partir de 2006) ont été utilisés pour les dépenses de la PAC par secteur.

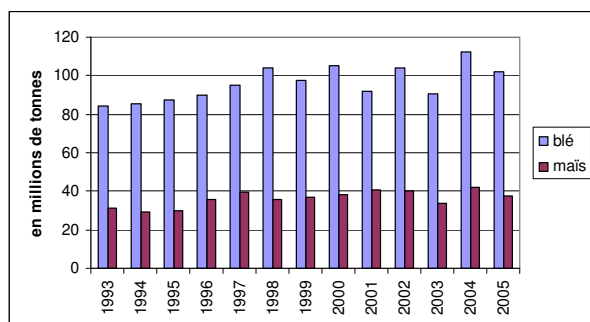
### 2.1 Secteurs historiquement fortement soutenus par la PAC

- Céréales, viande bovine, lait et produits laitiers

En 1995, les premiers secteurs qui bénéficiaient des dépenses du FEOGA étaient les céréales (26,3% des dépenses totales), les produits laitiers (11,3%), et la viande bovine (11,3%). Tandis que la part des dépenses totales allouée aux céréales et à la viande bovine a eu tendance à gonfler au cours de la période (32,2% pour les céréales en 2002, 17,4% pour la viande bovine en 2004), celle pour les produits laitiers a fortement diminué (4,5% en 2004). En effet, suite à la diminution des prix d'intervention, les céréales et la viande bovine sont les deux secteurs qui ont le plus bénéficié des aides directes.

Les céréales représentent environ 1/3 de la surface agricole de l'UE (Bureau, 2007). La production de blé est passée de 80 à 100 millions de tonnes et la production de maïs a aussi augmenté sur la période, mais il semble que depuis 1997 on assiste à une augmentation de l'instabilité de la production.

**Figure 3. Evolution de la production de blé et de maïs dans l'UE-15**

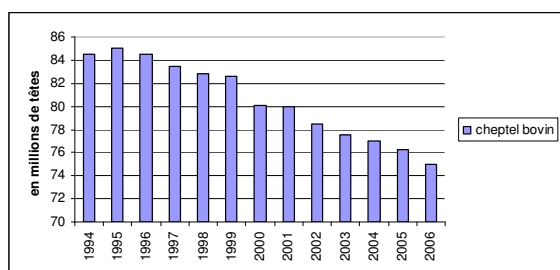


<sup>8</sup> Pour une analyse des effets du découplage des aides, voir Butaut et al (2005).

Source : d'après les données Eurostat

La suppression du prix d'intervention pour la viande bovine en 2000 et la mise en place d'une prime à l'abattage devaient permettre de résorber les excédents provoqués par la crise de la vache folle en 1996. Bien qu'une revalorisation des autres primes spécifiques au secteur ait été mise en place et que les prix de la viande bovine soient remontés en fin de période, la production est passée de près de 8 Mrds de tonnes en 1995 à 7,3 Mrds en 2006. Vu l'évolution du cheptel bovin européen qui a perdu près de 10 millions de têtes entre 1995 et 2006, il semble que ce soit dû à l'abattage de vaches laitières en fin de période. Cependant, la production communautaire de lait a augmenté de manière assez régulière, probablement grâce à une augmentation de la productivité.

**Figure 4. Evolution du cheptel bovin européen**



Source : d'après les données Eurostat

- Sucre, oléagineux, huile d'olive et fruits et légumes

La part des dépenses totales du FEOGA consacrée à ces secteurs s'élevait en 1995 à 6,4% pour les oléagineux, 5,1% pour le sucre, 2,3% pour l'huile d'olive, et 5,1% pour les fruits et légumes. Celle-ci semble plutôt en hausse pour l'huile d'olive (5,5% en 2004) tandis qu'elle a diminué pour les fruits et légumes (3,5% en 2004), le sucre (2,9% en 2004), et les oléagineux (3,8% en 2002). Seul le secteur sucrier bénéficiait encore de prix d'intervention en 2006.

Les dépenses de la PAC pour le secteur sucrier sont essentiellement dirigées vers les restitutions aux exportations. Les dépenses pour le secteur varient donc principalement en fonction des cours mondiaux. La production de betteraves sucrières a varié entre 100 et 120 millions de tonnes sur la période. Dans le secteur des fruits et légumes, lorsque le prix d'intervention a été supprimé en 1997, l'accent a été mis sur les organisations de producteurs. Pour les oléagineux, la production de biocarburants a valorisé la production de colza qui atteint en 2006 son niveau le plus élevé depuis 1995. Enfin, le système d'aides directes est plutôt très favorable aux producteurs d'huile d'olive. La production d'huile d'olives est passée de 1,4 millions de tonnes à plus de 2 millions de tonnes en 2006.

## **2.2 Secteurs peu soutenus par la PAC**

La viande de volaille et la viande de porc ne bénéficient que d'une protection douanière et de restitutions aux exportations. Depuis 2001, elles représentent entre 0,2 et 0,4% des dépenses totales de la PAC. On remarque que la production de viande porcine a fortement augmenté en début de période. Elle atteignait en 2006, 18 millions de tonnes contre 16 millions de tonnes en 1995. La production de volailles a fortement augmenté entre 1995 et 1998 mais en 2002, la crise de la grippe aviaire a fait du tort au secteur.

La production de pommes de terre ne bénéficie d'aucun soutien dans le cadre de la PAC bien qu'elle soit parmi les plus importantes productions agricoles de l'Union. La production varie entre 40 et 50 millions de tonnes sur la période étudiée.

## **III Evolution des exportations européennes en volume et par destination**

Les données utilisées viennent de Comext, la base de données de l'UE sur son commerce extérieur. Ce sont les exportations en volume.

### **1. Evolution des volumes exportés par produit**

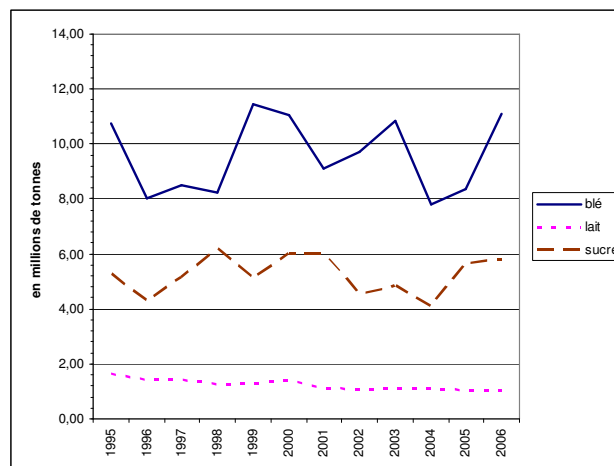
#### **1.1 Les exportations de céréales, de lait et de sucre**

C'est environ 13% de la production européenne en céréales qui a été exportée sur la période 1993-2003 (Eurostat). La première céréale qui est exportée est le blé (blé tendre) avec près de 10 millions de tonnes exportées par an en moyenne entre 1995 et 2006 (cf. Annexe 4). Les autres céréales exportées représentent des volumes beaucoup plus faibles : près de 1 million de tonnes de seigle, 400 et 300 000 tonnes d'avoine et de riz et moins de 200 000 T de maïs ont été exportées par an, en moyenne, sur la même période. Les exportations des produits à base de céréales ont connu une bonne progression au cours de la dernière décennie : les exportations de farines ont augmenté de près de 100%, et les volumes exportés des autres produits à base de céréales ont augmenté de 70% entre 1995 et 2006.

Près de la moitié des exportations de lait de l'UE sont des exportations de lait en poudre. L'UE est un acteur majeur sur le marché mondial du lait, mais on note toutefois que les volumes exportés de poudre de lait ont globalement diminué entre 1995 et 2006 : les volumes exportés s'élevaient à plus de 1,6 Mrds de tonnes en 1996 contre environ 1 Mrd en 2006. Les produits laitiers sont aussi un poste important de recettes d'exportations pour l'UE, plus particulièrement le fromage qui constituait le septième poste de recettes d'exportation pour les produits alimentaires entre 2004 et 2006. Les exportations de produits laitiers en volume n'ont cependant connu qu'une légère augmentation entre 1995 et 2006. On remarque que les exportations de beurre ont connu un pic entre 2001 et 2004 suite à la nécessité de déstockage après l'augmentation de stocks de beurre à partir de 2000.

Les exportations de sucre faisaient rapporter 1,38 Mrds d’euros par an en moyenne entre 2004 et 2006 (MAP, 2007) à l’Union Européenne. Les volumes exportés se situent entre 4 et 6 millions de tonnes entre 1995 et 2006 et sont assez instables. La production de sucre en Europe est clairement tournée vers les marchés mondiaux avec l’établissement pour chaque année des quotas de production avec des prix garantis destinés aux marchés mondiaux (quotas B). Ainsi, c’est environ 30% de la production totale de sucre qui est exporté avec l’aide de restitutions à l’exportation. Au final, les volumes exportés sont même supérieurs puisqu’il faut ajouter à la production européenne, la production des pays ACP importée dans l’UE dans le cadre du régime préférentiel et réexporté ensuite avec restitutions au prix mondial. Avec la réforme de l’OCM sucre de 2003 et les ajustements complémentaires de 2007, la production européenne de sucre devrait toutefois diminuer et les exportations aussi.

**Figure 5. Evolution des exportations de blé, de lait et de sucre de l’UE-15 (en millions de tonnes)**



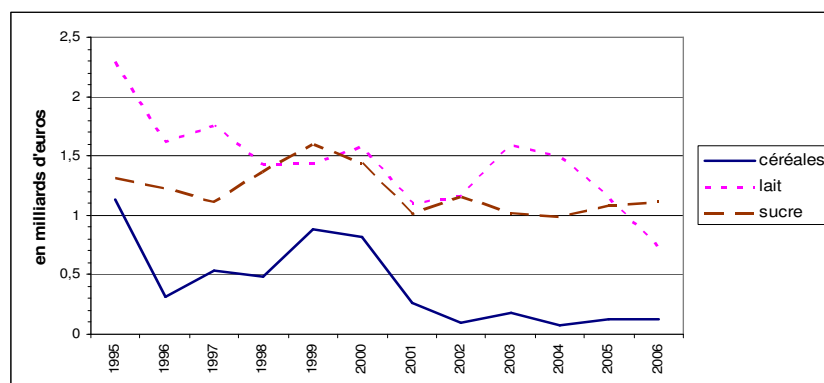
La diminution des prix d’intervention des céréales a eu pour conséquence de réduire le recours aux restitutions à l’exportation qui sont passées de plus d’1 Mrd d’euros en 1995 à 127 millions d’euros en 2006 (cf. Annexe 3). L’UE exporte aussi des produits à base de céréales qui peuvent également bénéficier de subventions à l’exportation.

Sur la période 1990-2000, les prix intérieurs européens ont été en moyenne supérieurs aux prix mondiaux de 117% pour le beurre, de 40% pour le lait écrémé en poudre et de 66% pour la poudre grasse. Il est donc clair que sans restitutions, l’écoulement des produits laitiers sur les pays tiers n’aurait pas pu être assuré (AND International, 2002). Les restitutions représentaient le premier poste de dépense de la politique laitière européenne jusqu’en 2004 avant de diminuer de manière significative à partir de 2003 suite à la diminution des prix d’intervention.

Sur la période 1995-2006, le montant des restitutions pour le sucre est passé de près de 1,9 Mrd d'euros à 1,5 Mrd d'euros. Ce montant a atteint son niveau maximum en 1999 avec un peu plus de 2 Mrds d'euros. Depuis, les restitutions avaient diminué de manière continue jusqu'en 2005 où elles ont connu une nouvelle hausse.

Les exportations de lait et de sucre sont particulièrement décriées du fait qu'elles absorbaient encore en 2006 près de 2 Mrds d'euros de restitutions à l'exportation.

**Figure 6. Evolution des montants alloués aux subventions aux exportations pour les céréales, le lait et les produits laitiers, et le sucre**



## 1.2 Quelques produits agricoles européens de plus en plus exportés

**Les exportations en volume de l'UE-15 ont progressé entre 1995 et 2006 pour l'huile d'olive, les fruits et légumes et en particulier les oignons et les tomates préparées, la viande de porc et la viande de volaille.**

L'UE produit 80% de l'huile d'olive au niveau mondial (Commission Européenne, 2002), et bien que l'UE consomme la grande majorité de sa production, les exportations d'huile d'olive ont quasiment doublé en 10 ans.

Les exportations de fruits et légumes de l'Union Européenne ont également progressé entre 1995 et 2006. En particulier, les exportations d'oignons ont été multipliées par plus de 3, et celles de tomates préparées par 1,7. Les exportations de pommes de terre sont en hausse mais elles sont particulièrement instables. On constate que pour une production communautaire de 40 à 50 millions de tonnes de pommes de terre, les exportations s'élèvent à environ 150 000. Le marché mondial sert donc essentiellement à ajuster l'offre à la demande européenne, ce qui peut expliquer la forte instabilité.

Les exportations de viande de porc ont augmenté de 250% sur la période! En 1995, les exportations de viande de porc représentaient seulement 3,2% de la production totale européenne contre 10% en 2006.

L'augmentation de la production européenne a donc principalement servi à alimenter le marché mondial. Les exportations de viande de volaille ont augmenté entre 1995 et 2006 mais elles sont assez stables depuis 1998 où elles se sont stabilisées autour de 1 million de tonnes. La grippe aviaire avait entraîné une contraction de la consommation en Europe en 2002, ce qui s'est traduit par une hausse ponctuelle des exportations. Ces produits peuvent bénéficier de subventions à l'exportation bien que celles-ci soient plafonnées à l'OMC.

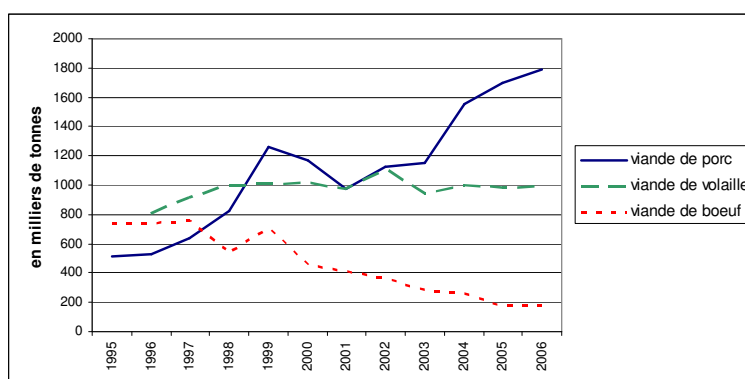
### 1.3 Produits pour lesquels les exportations ont chuté

**Les exportations d'huiles végétales (à partir d'oléagineux produits dans l'UE) et de viande bovine ont considérablement chuté en 10 ans. Aujourd'hui, l'UE s'est quasiment retirée du marché mondial pour ces produits.**

Les exportations d'huiles végétales ne sont pas négligeables pour l'Union Européenne (environ 1,6 M T/an entre 1995 et 2006) mais la majorité des huiles végétales exportées par l'UE ne sont pas issues d'une production communautaire : c'est le cas de l'huile de soja (en baisse) et de l'huile de palme (en forte hausse). Sinon, les exportations d'huiles de colza et de tournesol ont fortement diminué. Elles sont aujourd'hui quasiment nulles pour le colza.

Suite à la baisse de la production communautaire, les exportations de viande bovine ont diminué de manière drastique entre 1995 et 2006 puisqu'elles sont passées de près de 800 000 tonnes à moins de 200 000 tonnes, ce qui contraste avec l'évolution des exportations des autres viandes.

**Figure 7. Evolution des exportations de viandes de l'UE-15 (en milliers de tonnes)**



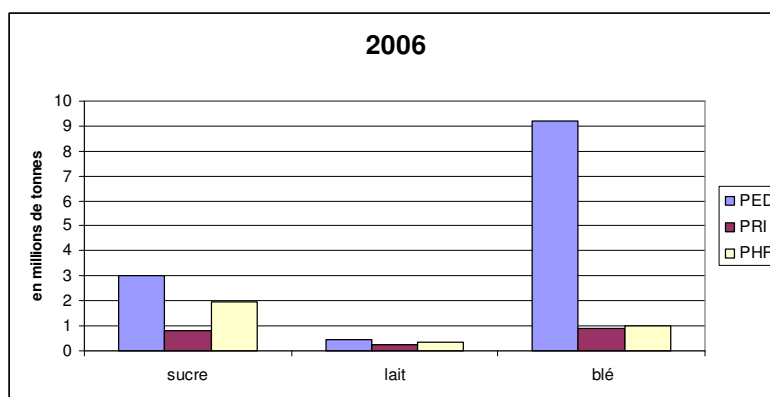
**Remarque :** bien que l'UE soit pour certains produits agricoles, un acteur majeur sur le marché mondial, l'essentiel de la production européenne est consommée dans l'Union. Les volumes exportés représentent au maximum 30% de la production totale (sucre) et le plus souvent, moins de 10% de la production totale. A titre de comparaison, l'Australie et la Thaïlande exportent respectivement 75% et 67% de leur production de sucre (Alpha et al, 2006).

## 2. Les destinations des exportations européennes

### 2.1 Des produits principalement exportés vers les PED

On remarque que les PED absorbent plus de la moitié des exportations totales européennes pour trois produits qui continuent de bénéficier de prix d'intervention dans l'UE : le blé, le lait en poudre<sup>9</sup> et le sucre (cf. Annexe 5). Le beurre européen arrive aussi principalement sur les marchés des PED.

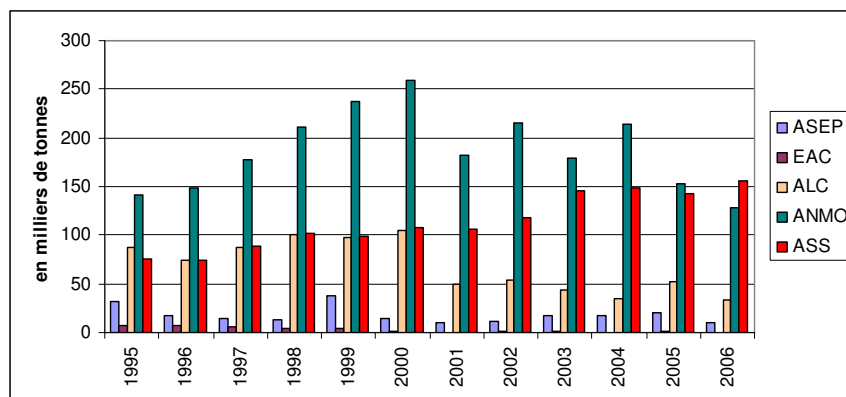
**Figure 8. Répartition des exportations européennes de blé, de sucre et de lait en 2006 entre les pays à haut revenu, les pays à revenu intermédiaire et les pays en développement**



Quand on étudie un peu plus dans le détail les destinations de ces exportations, on remarque que ces produits sont principalement exportés vers l'Afrique du Nord et le Moyen Orient (ANMO) et ensuite vers l'Afrique sub-saharienne (ASS). Pour le lait en poudre, l'Afrique sub-saharienne est maintenant le premier partenaire de l'UE. Tandis que les exportations vers les autres régions diminuent, celles vers l'ASS ne font qu'augmenter. Il est notamment intéressant de voir l'évolution très différente des exportations de lait en poudre de l'UE vers l'Amérique latine (ALC) et vers l'ASS : elles étaient environ au même niveau soit autour de 100 000 tonnes, alors qu'en 2006 les exportations vers l'ALC s'élevaient à moins de 50 000 tonnes contre plus de 150 000 tonnes pour l'ASS.

**Figure 9. Evolution des exportations européennes de lait en poudre dans les PED par sous-régions**

<sup>9</sup> Comme le lait frais et le lait concentré sont principalement exportés vers les pays à haut revenu, on remarque sur le graphique ci-dessous que les exportations de lait toutes catégories confondues sont toujours majoritairement à destination des PED mais l'écart avec les autres groupes de pays est moindre.



Les PED sont aussi les premiers débouchés pour les farines. La progression des exportations de l'UE vers ce groupe de pays est considérable au cours de la dernière décennie : en 1995, elles se situaient à 100 000 tonnes, onze ans après elles ont triplé pour atteindre plus de 300 000 tonnes en 2006. Cette augmentation est tirée par les pays d'Afrique sub-saharienne qui importaient 2000 tonnes de farines alimentaires en 1995 contre plus d'1,4 millions de tonnes en 2006. C'est une conséquence directe de la croissance urbaine des dernières années et des modifications des habitudes alimentaires dans les villes. On peut penser que c'est la conséquence d'une consommation croissante de pain mais les farines regroupent aussi les extraits de malt qui servent à brasser la bière.

## 2.2 Autres produits : les PED sont des débouchés de plus en plus importants pour l'UE

Si les pays en développement achètent aujourd'hui 12 % des exportations totales européennes des autres produits à base de céréales (farines et pâtes exclues), ils constituent un marché en pleine expansion pour l'UE avec un taux de croissance de 143% entre 1995 et 2006.

Les pays à revenu intermédiaire sont des destinations traditionnelles d'exportation en progression pour la plupart des fruits et légumes frais tandis que les préparations de légumes telles que les tomates préparées vont tout d'abord vers les marchés des pays riches. Cependant, là encore, les PRI et les autres PED sont des marchés d'exportation très dynamiques. Les exportations d'oignons de l'UE ont été respectivement multipliées par 3 et 5 vers ces groupes de pays tandis qu'elles sont restées constantes vers les autres pays riches. On observe la même tendance pour les fruits : en 1995, 13% des exportations totales de pommes étaient envoyées vers les PED contre 22% en 2006.

En 2006, les PRI offraient les principaux débouchés à l'UE pour l'ensemble des exportations de viande. Les exportations vers les PRI sont en légère progression pour la viande de volaille, et elles explosent pour la viande de porc depuis 2003. Les exportations de volaille vers les PED avaient dépassé celles vers les PRI en 2004 avant de baisser en fin de période. Elles restent toutefois à un niveau élevé, supérieur aux volumes exportés vers les autres pays riches. Et en ce qui concerne la

viande de porc, les exportations à destination des PED sont passées de 12 millions de tonnes en 1995 à 125 millions de tonnes en 2006 !

## IV La place de l'UE sur les marchés agricoles de l'UEMOA

L'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine est née en 1994, elle regroupe 8 pays d'Afrique de l'Ouest : le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo.

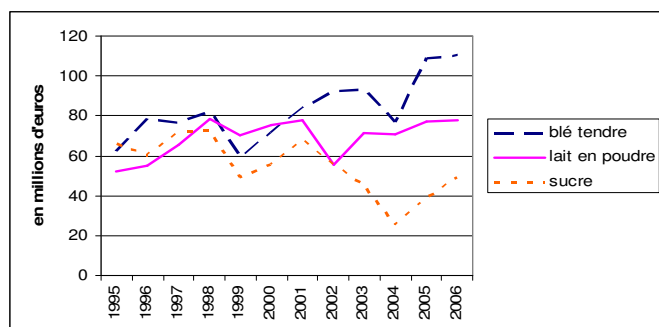
### 1. Evolution des importations de l'UEMOA en provenance de l'UE en valeur

#### 1.1 Importations en provenance de l'UE dominées par trois produits : le lait, le blé et le sucre

En moyenne sur la période 1995-2006, les trois premiers produits alimentaires qui ont été importés par les pays de l'UEMOA en provenance de l'UE sont le blé tendre, le lait en poudre et le sucre. Elles se sont respectivement élevées en moyenne à 83, 69 et 55 millions d'euros par an.

Cela vient renforcer les résultats trouvés dans la section précédente selon lesquels ce sont les pays en développement qui tirent les exportations européennes pour ces trois produits, et en particulier le continent africain. Le blé et le lait en poudre sont considérés par les pays de l'UEMOA comme des biens de première nécessité, et à ce titre ils ne sont soumis qu'à des droits de douane de 5%, ce qui est très faible.

**Figure 10. Evolution des importations de blé tendre, de lait en poudre et de sucre ne provenance de l'UE-15 dans les pays de l'UEMOA**



On remarque que les importations de blé tendre de l'UEMOA en provenance de l'UE ont augmenté très fortement depuis 1999 : elles sont passées de 60 millions à 110 millions d'euros en 2006. La seule baisse des importations de blé tendre a eu lieu en 2004, probablement suite à la mauvaise récolte de 2003 en Europe à cause de la sécheresse. Par contre, les importations de sucre en provenance de l'UE

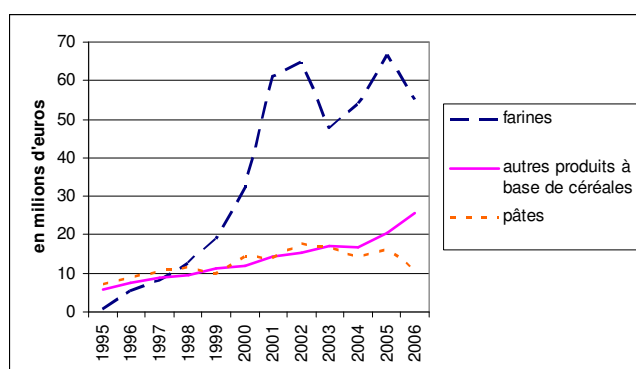
sont en baisse depuis 200 bien qu'elles aient remonté les deux dernières années. Quant aux importations de lait en poudre, après une forte hausse entre 1995 et 1998, elles semblent s'être stabilisées autour de 70-75 millions d'euros.

## 1.2 De plus en plus de produits prêts à la consommation importés de l'UE

**Une tendance lourde de la demande des pays de l'UEMOA pour les produits européens est une croissance forte de la consommation de produits transformés suite à l'urbanisation grandissante dans ces pays qui s'accompagne d'une modification des modes de vie et donc, des habitudes alimentaires. Les importations de ces produits en provenance de l'UE ont connu des taux de croissance tous supérieurs à 100% entre 1995 et 2006.**

Les importations de farines en provenance de l'UE ont explosé entre 1995 et 2001 : d'un montant négligeable en 1995 elles ont atteint plus de 60 millions d'euros en 2001 ! Les autres produits à base de céréales (en dehors des pâtes) sont aussi en forte croissance puisqu'elles ont été multipliées par 5 entre 1995 et 2006. La tendance est aussi à la hausse pour les importations de produits laitiers de l'UEMOA en provenance de l'UE. Après une forte baisse en 1996, les importations de beurre en valeur ont régulièrement augmenté pour atteindre en 2006 4,8 millions d'euros contre 4 millions en 1995. Les importations en valeur des autres produits laitiers ont été multipliées par près de 2,5.

**Figure 11. Evolution des importations de produits transformés à base de céréales en provenance de l'UE dans l'UEMOA**

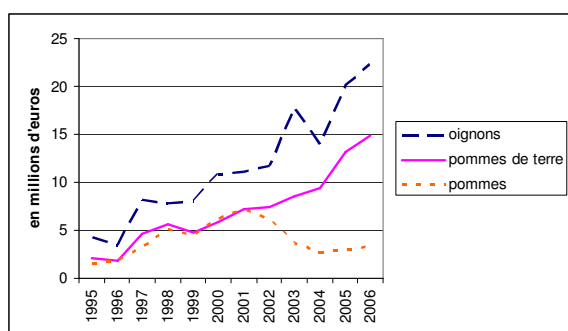


On observe qu'entre 1995 et 2006, les importations de tomates préparées ont doublé pour atteindre 40 millions d'euros en 2006. Mais on note toutefois une première chute des importations en 2000, puis une autre plus continue depuis 2002. En plus de la mise en place du TEC de l'UEMOA en 2000, certains pays tels que le Burkina Faso et le Sénégal ont établi des restrictions supplémentaires sur les importations ce qui a pu contribuer à freiner les importations. Les autres préparations de légumes représentent actuellement un poste significatif d'importations en provenance de l'UE pour l'UEMOA,

qui est en croissance constante sur la période. Elles représentaient près de 2 millions d’euros en 1995 contre plus de 8 millions d’euros en 2006.

Les fruits et légumes frais semblent aussi être des marchés de plus en plus porteurs pour l’UE, particulièrement pour les oignons et les pommes de terre. Elles sont passées de 4 à 22 millions d’euros pour les oignons, de 2 à 14 millions d’euros pour les pommes de terre, et de 1,5 à 3 million d’euros pour les pommes.

**Figure 12. Evolution des importations d’oignons, de pommes de terre et de pommes en provenance de l’UE dans l’UEMOA**



### 1.3 Des évolutions contrastées pour les importations de viandes européennes et une diminution des importations d’huile végétale

Les importations de viande de volaille venant de l’UE ont atteint des sommets au cours de la période étudiée. Le niveau des importations restait très important en valeur en 2006 avec près de 40 millions d’euros, mais la tendance est à la baisse depuis 2002, où différents Etats de l’UEMOA ont commencé à mettre en place des restrictions voire des interdictions sur les importations de volaille. Les importations de viande bovine se maintiennent à un niveau largement inférieur à celui de 1995 malgré le contrecoup de la crise de la vache folle en Europe qui s’est traduit par une augmentation conjoncturelle des importations. Les importations de viande porcine sont en pleine expansion sous l’impulsion de la demande croissante de la Côte d’Ivoire.

Les importations d’huile végétale sont revenues à un niveau inférieur à celui de 1995. Les importations d’huile de soja ont connu un boom entre 1997 et 1999, qui semble avoir été conjoncturel. Les importations des autres huiles sont très irrégulières, il est difficile de dégager une tendance particulière.

## 2. Evolution des parts de marché de l’UE

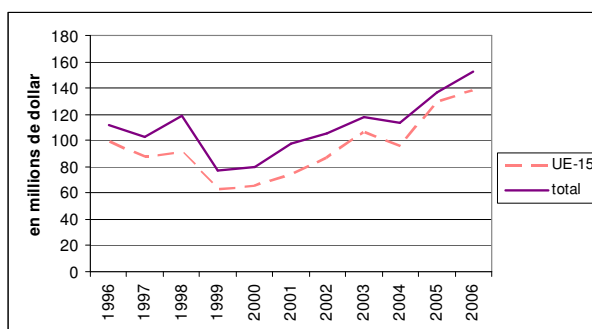
Dans le précédent paragraphe, nous avons pu observer la très forte croissance des exportations de l’UE à destination de l’UEMOA pour un grand nombre de produits de base. Pourtant, pour

**la majorité des produits étudiés, l'UE est en perte de compétitivité par rapport aux nouvelles puissances agricoles qui exportent maintenant leurs produits vers les pays de l'UEMOA.**

## **2.1 Une augmentation des parts de marché de l'UE pour seulement 2 produits**

Il y a peu de produits pour lesquels l'UE maintient ou accroît ses parts de marché dans les pays de l'UEMOA, mais c'est le cas pour un produit majeur : le blé tendre. Le blé tendre représente un poste d'importations agricoles conséquent de l'UEMOA, et c'est un poste en croissance. L'UE a renforcé sa position sur ce marché en atteignant 90% des importations totales de l'UEMOA en 2006. Les importations totales de blé tendre s'élevaient à 152 millions de dollars en 2006, et les importations en provenance de l'UE à 137 millions.

**Figure 13. Evolution des importations de blé tendre dans la zone UEMOA**



Les importations de beurre de l'UEMOA viennent essentiellement de l'UE. Elles ont doublé entre 1996 et 2006 passant de 3 à 6 millions de dollars. Cependant cela reste un petit marché, surtout si on le compare à celui de la poudre de lait pour lequel les importations de l'UEMOA s'élèvent à plus de 180 millions d'euros ! Cela peut être une des raisons pour laquelle les pays émergents ne se sont pas encore positionnés sur ce marché.

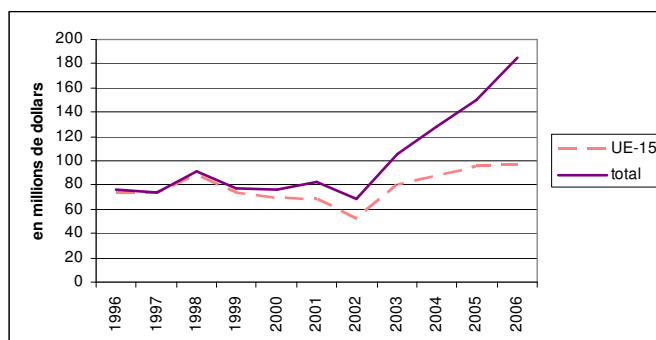
## **2.2 Une diminution des parts de marché de l'UE**

- **Une augmentation des importations européennes mais moins forte que l'augmentation des importations totales : le lait en poudre, le sucre, les produits transformés, les fruits et légumes**

L'UE perd des parts de marché pour deux produits majeurs : le lait en poudre et le sucre. L'UE était quasiment le seul fournisseur pour ces produits de 1996 à 1998 (cf. Annexe 6). Entre 1999 et 2003, les importations hors UE sont stables et ne dépassent pas 10% des importations totales. Mais depuis 2004, le rythme des importations totales s'est accéléré. Les importations totales de lait en poudre de l'UEMOA sont passées de 80 millions de dollars environ en 2002 à plus de 180 millions de dollars en

2006 tandis que les importations en provenance de l'UE stagnaient ! En 2006, 28% des importations totales de lait en poudre et 53% des importations de sucre de l'UEMOA provenaient des pays du MERCOSUR.

**Figure 14. Evolution des importations de lait en poudre dans la zone UEMOA**

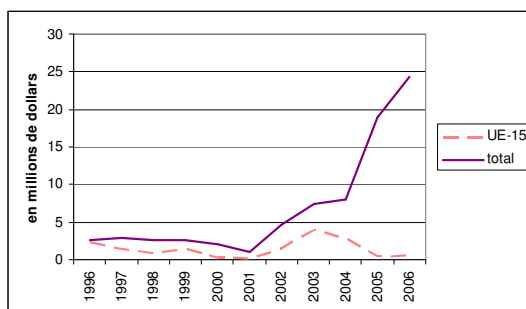


On observe aussi une progression beaucoup moins forte des importations de produits transformés et de fruits et légumes frais en provenance de l'UE que des autres puissances agricoles.

- **Une diminution des importations européennes tandis que les importations totales augmentent : la viande de bœuf et les huiles végétales**

La viande bovine illustre tout à fait bien ce cas de figure. Si en 1996 les importations de viande bovine en provenance de l'UE représentaient l'essentiel des importations, elles ont continué de décliner sur la période tandis que depuis 2001, les importations totales ne cessent d'augmenter. Seule exception : de 2002 à 2004, où suite à la crise de la vache folle en Europe, les volumes de viande bovine exportés par l'UE ont augmenté. Les principaux fournisseurs en viande bovine de l'UEMOA sont les pays d'Asie du Sud avec 78% des importations totales en 2006 (Inde). Les 20% restant sont exportés par les pays du MERCOSUR. L'explosion des importations de l'UEMOA ces dernières années interpelle : elles sont passées de 1 million à 24 millions de dollars en 5 ans ! L'arrivée sur le marché de nouveaux acteurs proposant de la viande bovine à faible coût a créé une nouvelle demande dans les pays de l'UEMOA.

**Figure 15. Evolution des importations de viande bovine dans la zone UEMOA**

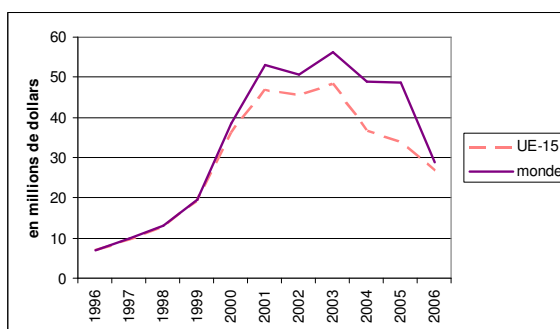


On a un peu le même cas de figure avec les huiles végétales, où les importations totales de l’UEMOA sont passées de 70 millions de dollars en 2000 à 268 millions en 2006 tandis que les importations en provenance de l’UE ont été divisées par 2.

- **Une diminution des importations européennes en phase avec une diminution des importations totales : la viande de volaille**

Pour d’autres produits, la diminution des importations en provenance de l’UE s’inscrit dans une dynamique de baisse des importations totales. Les importations de volaille dans l’UEMOA étaient toujours importantes en 2006 puisqu’elles s’élevaient à près de 30 millions de dollars mais néanmoins, la tendance est à la baisse depuis 2004. Cela est cohérent avec le contexte général caractérisé par un renforcement de la protection aux frontières vis-à-vis de ces importations dans les pays de la sous-région. Mais les parts de marché de l’UE ont tout de même reculé autour de 70% en 2005.

**Figure 16. Evolution des importations de viande de volaille dans la zone UEMOA**



## V Conclusion

Dans le cadre des négociations commerciales multilatérales sur l’agriculture, l’UE a lancé plusieurs réformes de la PAC qui vont dans le sens d’une plus grande libéralisation des marchés et d’un soutien ciblé sur les revenus sans lien avec la production. Cela a entraîné de fait, une diminution importante des distorsions de production et de concurrence provoquées par la PAC bien que le budget consacré à la PAC ait continué d’augmenter. Notre approche ne nous permet pas de tirer des conclusions sur

l'impact des réformes de la PAC sur la production. Nous pouvons juste remarquer que la baisse des prix d'intervention, voire leur suppression, n'ont pas forcément entraîné une réduction de la production communautaire.

L'UE est actuellement le premier exportateur de marchandises agricoles dans le monde. Les Pays en Développement, et en particulier ceux d'Afrique et du Moyen Orient, sont des marchés importants pour l'UE, notamment pour le lait en poudre, le sucre, et le blé, et de plus en plus porteurs pour les autres produits tels que les fruits et légumes, la viande de porc et les produits agro-alimentaires. Cependant, si l'UE reste le principal fournisseur de biens alimentaires pour les pays de l'UEMOA, elle a perdu des parts de marché pour la quasi-totalité des produits étudiés suite à l'apparition des nouvelles puissances agricoles sur les marchés des PED. La suppression définitive du gel des terres obligatoire pour les grandes cultures et des quotas laitiers a été proposée par la Commission Européenne lors du bilan de santé (2007). La Commission Européenne souhaite mettre un terme aux politiques de restriction de l'offre pour les produits agricoles européens compétitifs, afin de permettre à l'UE de profiter de la croissance de la demande dans les PED.

L'avenir des échanges commerciaux agricoles entre l'UE et les PED dépend aussi de l'évolution de la production agricole dans ces pays. Aujourd'hui, plus d'une vingtaine de PED sont importateurs nets de produits agricoles et 88 PED souffrent d'un déficit vivrier (FAO, 2007). Cette situation peut paraître paradoxale dans des pays où la population qui vit de l'agriculture est souvent encore majoritaire. Les politiques nationales inadaptées qui ont encouragé les importations bon marché pour favoriser la population urbaine et la pression des institutions internationales pour libéraliser le secteur agricole des PED dans les années 80-90 peuvent en partie expliquer cette situation. Or le contexte actuel de hausse des cours des biens alimentaires montre les limites de ce système pour les populations démunies des PED.

Ces derniers temps, plusieurs déclarations ont été faites au sein de la Communauté Internationale pour encourager les investissements dans l'agriculture et les infrastructures en zone rurale des PED afin d'augmenter la production agricole locale (Diouf et Séverino, 2007). La majorité des paysans du Sud, qui pratiquent actuellement une agriculture de subsistance, doivent disposer des moyens nécessaires pour créer des excédents et répondre ainsi -au moins en partie- à l'augmentation de la demande locale. La question de la concurrence des importations avec la production locale est complexe doit être étudiée au cas par cas. Cependant, on remarque que lorsque les pays de l'UEMOA ont pris des mesures de protection commerciale vis-à-vis des importations de viande de volaille, celles-ci se sont avérées efficaces pour inverser la tendance. Or l'avenir des politiques commerciales dépend en partie de l'issue des négociations à l'OMC, mais aussi des négociations commerciales bilatérales telles que les APE qui sont actuellement négociés entre l'UE et les pays ACP, ou encore de la conditionnalité de l'aide octroyée par les organisations internationales.

## **Références bibliographiques**

- A. Alpha, F. Gérard, B. Hermelin, A. Wagner (2006), “Impact des mesures de soutien à l’exportation et de l’aide alimentaire sur la sécurité alimentaire” Rapport d’étude, GRET
- AND International (2002), “Evaluation de l’OCM lait”, pour la Commission Européenne
- Bureau (2007), « La politique agricole commune », Ed. La Découverte, Collection Repères
- Bureau, Matthews (2005), “EU agricultural policy: what Developing Countries need to know”, Institute for International Integration Studies
- Butaut, Gohin, Guyomard, Barjoui (2005), « La réforme de la Politique agricole commune de juin 2003 : que peut-on attendre du découplage de la politique de soutien des revenus ? », Séminaire Fourgeaud du 9 mars 2005
- Commission Européenne (2007), « Overview of the implementation of direct payments under the CAP in Member States »
- Communication de la Commission au Conseil et au Parlement Européen (20/11/2007) « Préparer le bilan de santé de la PAC réformée »
- F. Courleux, H. Guyomard, F. Levert (2007), « Etude prospective sur le fonctionnement des marchés de droit au paiement et de la réserve nationale mis en place dans le cadre de la réforme de la PAC de juin 2003 » 04.H1.01.01
- Diouf, Séverino (2007), « La hausse des cours agricoles, risque ou chance pour l’Afrique ? »
- Lebret et Alpha (2007), “Agriculture et OMC en Afrique : comprendre pour agir”, Les éditions du GRET
- J.A. Lopez (2001), « Découplage : une vue d’ensemble du concept », OCDE
- MAAPAR et Chambres d’Agriculture (2004), « La nouvelle Politique Agricole Commune (PAC) : les modalités d’application nationale 2005-2006-2007 »
- MAP (Monitoring Agritrade Policy)-Brief (May and July 2007), “The 2007 Outlook for World Agricultural Commodity Markets” DG for Agriculture and Rural Development
- OCDE (2007), « Les politiques agricoles des pays de l’OCDE : suivi et évaluation 2007 »
- OXFAM (2002), “Milking the CAP: How Europe’s dairy regime is devastating livelihoods in the developing world”
- OXFAM, ActionAid, Caritas, CIDSE (2005), “Green but not clean: why a comprehensive review of Green Box Subsidies is necessary”
- Panagariya (2006), “Agricultural liberalisation and the Least Developed Countries: 6 fallacies” Rapports financiers du FEOGA de 1995 à 2006

# **ANNEXES**

## Annexe 1 : Produits retenus dans l'analyse

<b>Céréales et produits à base de céréales</b>	blé	<b>Huiles végétales</b>	colza
	seigle		tournesol
	maïs	olive	
<b>Lait et produits laitiers</b>	riz	<b>Fruits et légumes</b>	oignons
	farines		pommes de terre
	pâtes		oranges
	Autres prod.		pommes
<b>Sucre</b>	lait	<b>Viandes</b>	tomates préparées
	Beurre		autres légumes prép.
	Autres prod.		bœuf
			volaille
			porc

## Annexe 2 : Composition des groupes de pays

<b>Pays à Haut Revenu (PHR)</b>					
Antigua et Barbuda	Antilles néerlandaises	Arabie Saoudite	Aruba	Australie	Autriche
Bahamas	Bahreïn	Barbade	Bermudes	Brunei	Canada
Chypre	Corée du Sud	Emirats arabes	Estonie	Etats-Unis	Guam
Hong Kong	Iles Caïman	Iles Cook	Iles Féroé	Iles vierges	Islande
Israël	Japon	Koweït	Liechtenstein	Macao	Malte
Nouvelle Zélande	Qatar	Rep. Tchèque	Singapour	Slovénie	Suisse
Taiïwan	Trinité et Tobago				
<b>Pays à Revenu Intermédiaire (PRI)</b>					
Afrique du Sud	Argentine	Belize	Botswana	Brésil	Bulgarie
Chili	Chine	Costa Rica	Croatie	Dominique	Gabon
Grenade	Guinée équatoriale	Hongrie	Kazakhstan	Libye	Lituanie
Malaisie	Mariannes du Nord	Maurice	Mayotte	Mexique	Monténégro
Oman	Palaos	Panama	Pologne	Roumanie	
Russie	Ste Lucie	ST Kits et Nevis	ST Vincent.	Samoa	Serbie
Seychelles	Slovaquie	Turquie	Uruguay	Venezuela	
<b>Autres Pays en Développement (PED)</b>					
Afghanistan	Anguilla	Albanie	Arménie	Angola	Azerbaïdjan
Bosnie Herzégovine	Bangladesh	Burkina Faso	Burundi	Bénin	Bolivie
Bhoutan	Belarus	Rep. Dem. Congo	Centrafrique	Lettonie	Côte d'Ivoire
Cameroun	Colombie	Cuba	Cap-Vert	Djibouti	Rep. Dominicaine
Algérie	Equateur	Egypte	Erythrée	Niger	Nigéria
Géorgie	Ghana	Gambie	Guinée	Guatemala	Guinée Bissau

Guyana	Honduras	Haïti	Indonésie	Inde	Iraq
Iran	Jamaïque	Jordanie	Kenya	Kirghizistan	Cambodge
Kiribati	Comores	Corée du Nord	Laos	Liban	Sri Lanka
Libéria	Lesotho	Maroc	Moldavie	Rep. Congo	Iles Marshall
Macédoine	Mali	Myanmar	Mongolie	Mauritanie	Montserrat
Maldives	Malawi	Mozambique	Namibie	Zimbabwe	Micronésie
Nicaragua	Népal	Nauru	Niue	Pérou	Papouasie Nouvelle Guinée
Philippines	Pakistan	St Pierre et Miquelon	Ter. Palestiniens	Paraguay	Rwanda
Sao Tome et Principe	Iles Salomon	Soudan	Sierra Leone	Sénégal	Somalie
Suriname	El Salvador	Syrie	Swaziland	Tchad	Togo
Thaïlande	Tadjikistan	Timor Leste	Turkménistan	Tunisie	Tonga
Ethiopie					

• Répartition des pays de la catégorie « autres pays en développement » en sous-régions

<b>Asie du Sud et de l'Est et Pacifique (ASEP)</b>					
Fidji	Indonésie	Cambodge	Kiribati	Corée du Nord	Laos
Iles Marshall	Myanmar	Papouasie Nouvelle Guinée	Philippines	Iles Salomon	Thaïlande
Timor Leste	Tonga	Timor est	Vietnam	Vanuatu	Samoa
Micronésie	Afghanistan	Bangladesh	Bhoutan	Inde	Sri Lanka
Maldives	Népal	Pakistan			
<b>Europe et Asie Centrale (EAC)</b>					
Albanie	Arménie	Azerbaïdjan	Bosnie-Herzégovine	Biélorussie	Géorgie
Iles sandwich	Kirghizistan	Moldavie	Macédoine	Mongolie	Tadjikistan
Turkménistan	Ukraine	Ouzbékistan	Kosovo	Yougoslavie	
<b>Amérique Latine et Caraïbes (ALC)</b>					
Bolivie	Colombie	Cuba	Rep. Dominicaine	Equateur	Guatemala
Guyana	Honduras	Haïti	Jamaïque	Nicaragua	Pérou
Paraguay	Suriname	El Salvador			
<b>Afrique du Nord et Moyen Orient (ANMO)</b>					
Algérie	Egypte	Iraq	Iran	Jordanie	Liban
Maroc	Territoire Palestinien	Syrie	Tunisie	Cisjordanie	Yémen
<b>Afrique Sub Saharienne (ASS)</b>					
Angola	Burkina Faso	Burundi	Bénin	Rep. Dem. Congo	Centrafrique
Rep. Congo	Côte d'Ivoire	Cameroun	Cap Vert	Djibouti	Erythrée
Ethiopie	Ghana	Gambie	Guinée	Guinée-Bissau	Kenya
Comores	Libéria	Lesotho	Madagascar	Mali	Mauritanie
Malawi	Mozambique	Namibie	Niger	Nigeria	Rwanda
Sao Tome et Principe	Soudan	Sierra Leone	Sénégal	Somalie	Swaziland
Tchad	Togo	Tanzanie	Ouganda	Zambie	Zimbabwe

**Annexe 3 : Evolution des dépenses de restitutions par secteur** (en millions d'euros)

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
céréales	1129	320	532	478	883	823	259	99	175	72	124	127
sucre	1314	1232	1116	1370	1592	1438	1008	1151	1021	988	1080	1116
lait et produits laitiers	2290	1616	1753	1426	1439	1571	1106	1159	1595	1494	1140	724
viande bovine	1761	1559	1499	774	594	661	362	386	295	250	212	118
viande porcine	118	101	72	74	275	262	55	27	17	42	19	81
volailles	172	127	71	77	92	72	51	71	94	85	80	
produits transformés	574	491	566	556	576	572	435	413	433	380	335	274
<b>TOTAL</b>	<b>7802</b>	<b>5705</b>	<b>5884</b>	<b>4826</b>	<b>5572</b>	<b>5646</b>	<b>3400</b>	<b>3432</b>	<b>3729</b>	<b>3384</b>	<b>3051</b>	<b>2493</b>

Source : Rapports du FEOGA entre 1995 et 2006

**Annexe 4 : Evolution des exportations de l'UE**

	Moyenne*	Maximum*	Minimum*	Ecart-type	Indicateur d'instabilité**	Taux de croissance 1995-2006
<b>blé</b>	9571,23	11428,72	7802,90	1390,85	0,21	2,98%
<b>seigle</b>	983,52	1921,03	397,40	584,13	0,59	-73,67%
<b>riz</b>	321,97	407,87	232,88	43,12	0,22	11,20%
<b>maïs</b>	195,35	341,00	86,33	80,66	0,54	-44,23%
<b>avoine</b>	483,69	824,15	151,90	210,53	0,45	-34,73%
<b>autres produits à base de céréales</b>	626,39	851,09	486,93	110,63	0,10	70,07%
<b>pâtes alimentaires</b>	700,01	808,29	600,94	58,93	0,10	24,03%
<b>farines alimentaires</b>	547,81	722,91	369,30	119,25	0,05	95,75%
<b>lait en poudre</b>	745,80	977,42	497,72	140,98	0,16	-49,08%
<b>lait pasteurisé</b>	226,27	368,87	152,02	77,77	0,20	-9,20%
<b>lait concentré</b>	279,35	346,42	193,75	55,20	0,11	-37,07%
<b>fromages</b>	498,14	580,41	398,32	48,35	0,08	9,72%
<b>beurre</b>	223,18	323,60	159,37	61,45	0,21	25,87%
<b>autres produits laitiers</b>	190,45	281,41	126,96	55,56	0,26	31,07%
<b>sucré</b>	5249,99	6193,84	4054,59	714,06	0,21	9,99%
<b>huile de soja</b>	860,88	1128,25	477,42	240,49	0,28	-31,31%
<b>huile d'olive</b>	302,24	387,53	183,65	76,36	0,19	96,20%
<b>huile de palme</b>	124,04	293,94	38,66	83,06	0,22	660,38%
<b>huile de tournesol</b>	198,78	486,29	86,99	120,74	0,35	-72,42%
<b>huile de colza</b>	198,43	488,56	4,14	185,99	0,50	-98,86%
<b>tomates préparées</b>	581,19	744,71	429,79	106,44	0,10	73,27%
<b>pommes de terre</b>	538,45	829,97	237,80	177,14	0,63	107,17%
<b>oignons</b>	446,53	660,33	191,28	151,92	0,23	245,22%
<b>pommes</b>	451,17	618,83	357,69	69,59	0,19	45,00%
<b>oranges</b>	532,39	660,83	390,07	77,16	0,15	-25,96%
<b>viande de porc</b>	1101,54	1789,74	512,06	430,93	0,20	249,52%
<b>viande de bœuf</b>	466,53	757,16	173,38	225,23	0,19	-76,59%
<b>viande de volaille</b>	977,07	1109,90	803,61	75,62	0,09	23,42%

Source : calcul de l'auteur d'après les données Comext

\* en milliers de tonnes

\*\* indicateur d'instabilité = écart type des coefficients de variation annuels

**Annexe 5 : Destination des exportations de l'UE-15**

	part dans les exportations totales de l'UE						taux de croissance 1995-2006		
	PHR		PRI		autres PED		PHR	PRI	autres PED
	1995	2006	1995	2006	1995	2006			
<b>blé</b>	4%	9%	31%	8%	65%	83%	<b>121%</b>	-73%	31%
<b>seigle</b>	57%	83%	38%	15%	5%	2%	-61%	-90%	-88%
<b>maïs</b>	61%	89%	0%	4%	39%	6%	-18%	/	-91%
<b>riz</b>	36%	67%	31%	22%	33%	11%	<b>109%</b>	-22%	-62%
<b>farines</b>	42%	30%	24%	31%	29%	40%	37%	<b>156%</b>	<b>167%</b>
<b>pâtes</b>	57%	58%	22%	18%	21%	22%	26%	2%	34%
<b>autres produits à base de céréales</b>	64%	63%	27%	25%	8%	12%	68%	55%	<b>143%</b>
<b>lait en poudre</b>	26%	19%	31%	11%	43%	70%	-64%	-82%	-16%
<b>lait pasteurisé</b>	70%	39%	16%	41%	11%	20%	-50%	<b>132%</b>	57%
<b>lait concentré</b>	38%	58%	28%	21%	34%	21%	-4%	-53%	-61%
<b>beurre*</b>	28%	31%	28%	29%	42%	39%	39%	28%	16%
<b>fromages</b>	56%	55%	25%	33%	18%	12%	7%	43%	-29%
<b>autres produits laitiers</b>	31%	44%	49%	33%	19%	22%	87%	-13%	54%
<b>huile de soja</b>	18%	26%	27%	44%	54%	30%	-3%	12%	-62%
<b>huile d'olive</b>	82%	76%	13%	18%	4%	6%	82%	<b>178%</b>	<b>148%</b>
<b>huile de tournesol</b>	22%	68%	38%	18%	38%	13%	-12%	-87%	-90%
<b>tomates préparées</b>	53%	54%	21%	23%	26%	24%	45%	86%	58%
<b>pommes de terre</b>	65%	26%	20%	50%	15%	24%	-15%	<b>405%</b>	<b>231%</b>
<b>oignons</b>	35%	11%	40%	51%	25%	38%	<b>424%</b>	<b>245%</b>	<b>340%</b>
<b>pommes</b>	30%	25%	57%	53%	13%	22%	18%	36%	<b>147%</b>
<b>oranges</b>	32%	32%	61%	54%	6%	13%	-26%	-34%	53%
<b>viande de porc</b>	61%	42%	36%	51%	2%	7%	<b>143%</b>	<b>385%</b>	<b>918%</b>
<b>viande de volaille*</b>	47%	23%	33%	48%	20%	28%	-39%	80%	76%
<b>viande de bœuf</b>	18%	21%	43%	64%	38%	15%	-73%	-65%	-91%
<b>sucré</b>	23%	33%	22%	14%	49%	51%	57%	-32%	16%

Source : calculs de l'auteur d'après les données Comext

65% : principal marché d'exportation

## Annexe 6 : Evolution de la part des importations totales de l'UEMOA en provenance de l'UE-15

	LEP	sucre	produits agro-alim.	fruits et légumes	viande de volaille	viande bovine	huiles végétales	beurre	blé tendre	
<b>1996</b>	97%	95%	94%	90%	99%	91%	83%	99%	89%	
<b>1997</b>	100%	92%	88%	86%	98%	50%	73%	100%	85%	
<b>1998</b>	96%	93%	90%	58%	98%	33%	63%	100%	77%	
<b>1999</b>	95%	76%	83%	54%	99%	53%	75%	100%	82%	
<b>2000</b>	91%	92%	79%	63%	94%	18%	61%	100%	82%	
<b>2001</b>	83%	67%	69%	61%	88%	16%	28%	93%	76%	
<b>2002</b>	77%	68%	60%	61%	89%	32%	28%	100%	82%	
<b>2003</b>	77%	67%	67%	57%	86%	54%	18%	85%	90%	
<b>2004</b>	69%	59%	60%	54%	75%	35%	12%	97%	84%	
<b>2005</b>	64%	59%	58%	59%	70%	2%	9%	98%	95%	
<b>2006</b>	53%	46%	54%	65%	94%	2%	7%	98%	90%	
<b>parts de marché</b>	diminution							augmentation		
<b>en valeur</b>	stables	en baisse	en hausse	en hausse	en hausse	en baisse	en baisse	en hausse	en hausse	

*Source : calculs de l'auteur d'après les données Comtrade*